



Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs et responsables tarification des départements d'assurances collectives dans les organismes assureurs et sociétés de courtage, aux technico-commerciaux d'assurances collectives, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les principes fondamentaux de tarification des contrats collectifs de prévoyance. Savoir mettre en œuvre les tarifs décès et les barèmes du BCAC

Comment ?

Par l'acquisition des bases théoriques fondamentales de la tarification. Par des travaux pratiques d'application sous Excel, permettant de construire un véritable outil de tarification.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances des bases juridiques des garanties en prévoyance collective.

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Laurent GIRETTE,

Diplômé en marketing et en actuariat, expert conseil en retraite et prévoyance d'entreprise. Après une expérience en Cies d'assurances, Mutuelle, bancassurance et en assurances vie individuelles et collectives, il est formateur depuis 12 ans, et Président de Benefits & Value SAS.



La formation en pratique...

Quand et où ?

1er avril 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

890 € HT + TVA 20%, soit 1 068 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?

Introduction

- Prestations ou cotisations définies ?
- Les phases d'un produit de retraite
- Répartition / Capitalisation : avantages et inconvénients
- Assurance vie et Epargne salariale

Les produits à cotisations définies (« article 83 »)

- Cadre fiscal et social
 - du contrat
 - des cotisations
 - des prestations
- Contraintes de mise en place et définition du collège assurable
- Règles générales de fonctionnement du produit
- Garantie de table et taux technique
- Les différents types de constitution des droits
- Les options de sortie
- Les cas de rachat

Les produits à prestations définies (« article 39 »)

- Cadre fiscal et social
 - du contrat
 - des cotisations
 - des prestations
- La mise en place du contrat
- L'évaluation du passif social
- La gestion du contrat d'assurance de couverture
- Le transfert éventuel du risque à l'assureur
- Le partage obligatoire des rentes avec les ex-conjoints
- Les indemnités de départ à la retraite

Le Plan d'Épargne Retraite Collective

- Participation obligatoire et intéressement
- Schéma original de l'épargne salariale :
 - le versement du salarié
 - l'abondement de l'employeur
 - la prise en charge des frais de gestion
- Le Plan d'Épargne d'Entreprise et les cas de sortie
- Spécificités du PERCO et alimentation
- Avantages fiscaux du PERCO

Cas pratique : constitution d'un tableau comparatif

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.